



Vol.13, No 05 • Octobre 2021

Le Tour du lac



Retrouvez-nous sur
facebook.

www.villelacsstjoseph.com • info@villelacsstjoseph.com



LE MOT DU MAIRE

Chers concitoyens et concitoyennes,

Je me suis longuement interrogé sur le contenu approprié du dernier « Mot du maire » pour enfin retenir un thème résumant l'implication politique du maire d'une ville de moins de 2 000 habitants, soit **l'héritage d'une communauté**:

- le legs d'une politique de gestion;
- Le legs matériel d'ameublement de bureau et d'une collection de 14 tableaux.

Tel que présenté dans la dernière édition du *Tour du Lac*, 20 ans de vie municipale et réalisations dont 12 comme conseiller (maire suppléant) et 8 ans à la mairie, je me permets d'évoquer les principaux principes de gestion municipale que j'ai appliqués pendant ces années. Ces réalisations ne nécessitent pas une nomenclature exhaustive; elles ont été l'objet d'articles dans le journal municipal *Le Tour du Lac* au fur et à mesure de leur réalisation.

Le legs d'une politique de gestion

- D'abord le travail en collégialité avec tous les élus, l'écoute de la population et des conseillers, sans égard avec quelque forme d'association d'opposition;
- Le respect et l'appréciation des employés en conformité avec le code d'éthique des employés municipaux et celui des élus;
- Le respect de la loi et des règlements afin de s'assurer de l'objectivité dans la prise de décisions;
- La gestion des dépenses conformément au budget, tout en se rappelant que la densité de la population est stagnante, n'ayant aucun commerce, aucune industrie ou autre forme de revenu de taxation, sauf la taxe de mutation qui est aléatoire.

Il faut donc être vigilant pour éviter l'endettement qui entraînerait nécessairement une hausse du taux de taxation, ce que notre administration a su éviter au cours des huit dernières années.

La Ville s'est dotée de différents comités:

- ♦ Comité consultatif d'urbanisme (obligatoire par la loi)

Ainsi que d'autres facultatifs, tels:

- ♦ Comité de gestion pour déterminer les politiques pour l'avancement des projets de la ville;
- ♦ Comité pour la construction d'un nouveau Club Nautique (à l'écoute de la population, nous avons reporté le projet étant donné les 132 signatures au registre du référendum s'opposant au règlement d'emprunt);
- ♦ Comité sur l'environnement pour la protection des écho-systèmes et la gestion des eaux en collaboration avec la CBJC.

Une proposition a été faite aux villes de Fossambault-sur-le-Lac et Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier afin de former un comité conjoint intermunicipal pour la protection du lac St-Joseph.

Le maire doit distribuer la responsabilité des dossiers majeurs aux élus et en faire le suivi, gérer les relations intermunicipales, signer et assurer le suivi des ententes intermunicipales. Il doit de plus siéger au Conseil des maires à la MRC de la Jacques-Cartier et ses différents comités.

Cette rétrospective des obligations du maire vous est présentée dans le but d'assurer une saine transition administrative. Soyez assurés que je demeure disposé à collaborer avec le nouveau conseil et si besoin, à siéger sur certains comités.

Enfin, je remercie la population de m'avoir appuyé au cours de toutes ces années, J'ai apprécié le travail accompli et la collaboration de tous les collègues et du personnel de la Ville.

Le legs matériel d'ameublement de bureau et d'une collection de 14 tableaux

Au cours de cette longue association qui est passée trop rapidement, j'ai contribué personnellement à l'aménagement de l'Hôtel de ville en fournissant l'ameublement du bureau du maire, une table à la réception, des chaises, des filières, un coffre à outils au sous-sol, en plus d'une collection de tableaux et de lithographies dont vous trouverez ci-dessous la description:

Bureau du maire

2 tableaux de Jean Gaudreau (1995) 28 x 40 et 30 x 46;

1 lithographie de Claude Simard « *L'année de la terre* », 23 x 27;

Salle d'attente et escalier arrière

1 tableau de Christian Bergeron, scène d'hiver, 21 x 25;

1 tableau de Christian Bergeron, scène d'été, 21 x 25;

1 tableau de Jean Gaudreau, « *Communications* », 48 x 60;

1 tableau de Jean Gaudreau, « *Danseurs* », 24 x 36;

1 tableau de Jean Gaudreau, « *Le masque* », 14 x 17;

Salle du Conseil

1 lithographie de Maurice Domingue, 28 x 30;

1 lithographie de Maurice Domingue, 18 x 24;

3 peintures de Labelle, 10 x 12, 16 x 20 et 16 x 20;

Salle des archives au sous-sol

1 tableau de Jeanne-d'Arc Leclerc, « *Mont Ste-Anne* », 48 x 60;

Legs particulier à la directrice générale

1 lithographie de Arist Gagnon, « *L'étrangère* », 26 x 34.

L'ameublement de bureau consiste en:

1 bureau et une crédence en chêne massif;

3 chaises dans le bureau du Maire

1 table d'appoint dans la salle d'attente

Des filières dans la salle des archives.

Tous ces legs sont des dons entre vifs prenant effet immédiatement.

Aux nouveaux élus, au maire et à tout les membres du conseil je souhaite la bienvenue et vous remercie d'apporter votre intérêt et vos compétences à notre communauté.

Michel Croteau, *Maire sortant*





Bonjour à tous et toutes,

Le 4 octobre j'ai rempli mon assermentation comme représentant du district no 1 pour un autre mandat de 4 ans . Je ferai tout ce qu'il faut pour accompagner le nouveau conseil dans la gestion des affaires courantes et la mise en place de nouveaux projets .

Plus personnellement j'ai à cœur de faire cheminer le dossier de la couverture cellulaire autour du lac .

Et avec l'aide de toute l'équipe , on va surveiller la manne fédérale post covid qui pourrait bien nous aider à rénover l'actuel club nautique ou mieux en construire un flambant neuf bon pour les 50 prochains années à peu de frais . Si cela prenait forme , les gens du lac seront consultés avec soucis de transparence et de démocratie comme lors du premier projet qui n'a finalement pas vu le jour en respect avec l'avis de la population .

C'est une responsabilité de servir les gens du lac et je l'acquitterai avec rigueur et diligence .

Yvan Duval, *conseiller district no 1*



Venez danser le **ZUMBA** avec Jacinthe Lacroix, formée au *Studio de danse Mirage*.

524 Ch. Thomas-Maher
Lac St-Joseph
418-456-3491
jacinthelacroix@me.com

Le **ZUMBA** est un programme d'entraînement physique combinant des éléments d'AÉROBIE et de DANSES LATINES, le tout sur de la MUSIQUE DU MONDE.

NOUVEL HORAIRE**

Les Lundi, Mercredi et Vendredi
Coût : 10\$/ séance par personne
9h30 à 11h00

Apportez vos espadrilles, vos poids et votre tapis!

****NOUVEAU****

Ajout de 30 minutes d'EXERCICES DE MUSCULATION pour les intéressé(es)

ZUMBA À LA PLAGE
par beau temps!



ON VOUS ATTEND!!





Chers concitoyens et concitoyennes,

Après plus de vingt ans d'implication comme membre du Conseil municipal de votre ville, j'ai décidé de tirer ma révérence et de prendre ma retraite.

Les intérêts et le bien-être de tous les citoyens m'ont toujours guidé dans mes prises de position.

L'utilisation parcimonieuse de vos deniers a toujours été une préoccupation importante pour moi, « *en avoir pour notre argent* ».

Plusieurs dossiers ont été menés à bien durant ces années et ce, grâce au travail d'équipe de tous les membres des conseils municipaux actuel et antérieurs.

De nombreuses améliorations ont été apportées au fil des ans notamment en ce qui concerne la réfection des infrastructures, l'entretien de la rampe de mise à l'eau des bateaux, l'installation de bouées relativement à la navigation sur le lac, l'installation des bacs semi-enfouis, etc.

La protection du lac devra demeurer l'enjeu le plus important pour les conseils à venir. Des actions devront être mises en œuvre pour protéger les rives, ce qui demeure une préoccupation constante de tous les propriétaires riverains.

En terminant, je tiens à remercier tous les conseillers et maires avec qui j'ai siégé et souhaite de belles réalisations au nouveau Conseil.

Jacques Tessier,

Conseiller sortant, district no 2.



ENTRETIEN J.P. BOUCHER INC.

- NETTOYAGE PRINTANIER
- TONTE DE PELOUSE
- RAMASSAGE DE FEUILLES
- TRAVAUX DIVERS



418-875-2195

Au Lac-Saint-Joseph, votre garantie de satisfaction!



Chers résidents et chères résidentes,

Nous avons eu un été magnifique et déjà l'automne est là avec ses couleurs qui nous émerveillent à chaque année. Nous avons toujours à cœur notre environnement et voici le suivi des dossiers pour lesquels nous avons travaillé au cours de l'été afin de continuer à protéger notre milieu de vie:

- Renouée du Japon (17 colonies)

- Roseau commun (1 colonie):

Le plan de lutte aux 18 colonies en milieu public a été réalisé. Dépendamment de la colonie, deux à trois interventions ont été répétées dans chaque site.

- Suivi de l'état de santé du Lac-Saint-Joseph 2021.

De plus, la reconstruction du site internet de la Ville est maintenant terminée et vous pourrez consulter dans les prochaines semaines, les différents rapports réalisés en collaboration avec la Corporation du Bassin de la Jacques-Cartier (CBJC) au cours des dernières années.

Enfin, vous trouverez à la page suivante un communiqué de presse de la CBJC vous informant d'une étude exhaustive sur l'état de santé de notre lac « DIAGNOSE 2.0 », un projet commun entre les trois municipalités.

J'en profite pour vous souhaiter un très bel automne et n'hésitez pas à communiquer avec moi si vous des suggestions ou commentaires à nous faire part.

Jocelyne Boivin, Conseillère, district no 4



CONFIEZ L'ENTRETIEN DE VOTRE MAISON CET HIVER À UN VRAI PRO !

Gamme complète de services dont le déneigement de toiture et de l'entrée piétonnière, installation de garage de toile, cordage de bois et surveillance de résidence.

Fort de plus de 15 ans d'expérience, Jean Fait Tout est la référence dans les environs de Lac-Saint-Joseph, Fossambault, et Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.



jeanfaittout.ca /

418 998-8993



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, le 1er octobre 2021

Mobilisation pour la santé du lac Saint-Joseph

Le lac Saint-Joseph est un lac d'importance pour la région de Québec et fait partie des paysages d'intérêt métropolitain de la MRC de La Jacques-Cartier, en plus d'être une source d'eau potable pour plus de 2 300 citoyens. Il est également possible d'y pratiquer des activités récréatives et de villégiatures fort appréciées.

La gestion de cette ressource en eau fait l'objet d'une mobilisation locale depuis au moins 2006, lors de la première évaluation de l'état de santé du lac. Depuis, différentes actions ont été mises en place par l'ensemble des parties prenantes, dont le suivi annuel de la qualité de l'eau.

Ayant à cœur l'état de santé de leur lac Saint-Joseph, les trois municipalités riveraines, ville de Lac-Saint-Joseph, Fossambault-sur-le-Lac et Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, avec le support de la CBJC, entament des démarches afin de débiter une nouvelle étude exhaustive (diagnostic 2.0) dès 2022. Nous sommes heureux de collaborer à cette initiative puisqu'elle contribuera à mettre à jour le portrait écologique du lac, à évaluer les menaces à son état de santé et à émettre des recommandations afin d'orienter les décisions en matière d'aménagement durable du territoire, le tout afin de préserver l'intégrité écologique du lac.

Si vous désirez en connaître plus sur L'Histoire du lac Saint-Joseph, vous pouvez consulter les 2 cartes narratives disponibles sur notre site internet au www.cbjc.org. Vous pouvez aussi communiquer avec nous par téléphone au 418-875-1120 ou par courriel info@cbjc.org pour plus amples informations.

-30-

Source :

Corporation du bassin de la Jacques-Cartier (CBJC)

1-888-875-1120

communication@cbjc.org

www.cbjc.org



Chères Citoyennes et chers citoyens,

J'aimerais terminer mon premier mandat en vous remerciant pour la confiance que vous avez eu envers moi dans les dernières années.

Par la même occasion, je vous informe que je briguerai les suffrages lors des élections municipales du 7 novembre 2021 pour agir comme conseiller de mon district pour un deuxième mandat.

Comme vous le savez, au cours des deux dernières années, j'ai été le conseiller responsable du Club Nautique. L'équipe a mis en place une nouvelle formule qui semble plaire de plus en plus aux jeunes du lac.

J'aimerais remercier toute l'équipe dont le Commodore sortant Monsieur Éric Bilodeau qui termine avec un bilan positif et de saines finances. Il y a eu cette année 225 jeunes qui ont pu profiter du camp de jour soit une augmentation de 22 % par rapport à l'année 2020, dont 90% des jeunes étaient de Ville de Lac-Saint-Joseph.

Merci à ceux qui quittent après plusieurs années et aux nouveaux membres qui prennent la relève au C.A. Bienvenue particulièrement au nouveau Commodore, M. Mathieu Gagné .

En terminant, j'aimerais remercier messieurs Michel Croteau, Jacques Tessier et Clément Gignac pour toutes les années qu'ils ont consacrées à servir la Ville de Lac St-Joseph.

Jean-Sébastien Sheedy

Conseiller district no 3.

Télévision
Internet
Téléphonie

418-875-1118

www.coopcscf.com

130, rue Désiré-Juneau,
Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier



MOT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

INFO-CAPSULE ENSEIGNE ET ADRESSE CIVIQUE

RÈGLE GÉNÉRALE

Nul ne peut construire, installer ou modifier ou réparer une enseigne sans avoir obtenu préalablement, à moins d'exception, un permis ou certificat à cette fin.

AFFICHES OU ENSEIGNES AUTORISÉES

- Les affiches ou enseignes mentionnées ci-après sont autorisées sur l'ensemble du territoire de la Ville sans nécessité de l'obtention préalable d'un permis ou d'un certificat, à moins de disposition à l'effet contraire dans la réglementation d'urbanisme. Dans tous les cas, les spécifications mentionnées ci-après doivent être respectées :
- Les affiches ou enseignes temporaires, annonçant la mise en vente ou en location d'un immeuble dont les dimensions maximales sont de 0,6 m (2 pieds) par 0,9 m (3 pieds). **Ces affiches doivent être retirées 15 jours après l'affichage de l'indication « VENDU »;**
- Les affiches ou enseignes temporaires identifiant un ouvrage projeté ou un chantier de construction dont les dimensions maximales sont de 0,6 mètre par 0,9 mètre, pourvu qu'elles soient installées sur le même terrain que l'ouvrage ou la construction concernée. Ces affiches doivent être retirées dès la fin des travaux de l'entrepreneur concerné. L'installation d'une enseigne permanente ou temporaire sur un arbre, un socle en bois ou métal d'une entrepreneur qui est propriétaire d'une résidence au Lac Saint-Joseph est strictement interdite.
- Les enseignes indiquant les numéros civiques;
- Une seule enseigne d'une superficie maximale de 0,2 m² est autorisée par terrain ou par établissement.

LOCALISATION ET DIMENSIONS

Une enseigne doit respecter les normes de localisation suivantes :

- 1° uniquement dans la cour avant du terrain de l'usage qu'elle identifie ;
- 2° aucune de ses parties ne peut être localisée à moins de 0,5 m . (1 pied 8 pouces) de toute ligne de terrain ;
- 3° elle doit être implantée à un minimum de 3,7 m (12 pieds 2 pouces) de la ligne de pavage d'une voie de circulation.

Une enseigne doit respecter les dimensions suivantes :

- 1° la largeur maximale est de 1,5 m (4 pieds 11 pouces) ;
- 2° la hauteur maximale est de 3 m (9 pieds 10 pouces).

Lorsqu'une enseigne est placée sur un poteau, il doit être prévu à cette fin **et tout hauban ou câble de soutien est prohibé pour le montage et le maintien de cette enseigne.**



ÉCLAIRAGE DE L'ENSEIGNE

Toute enseigne qui est éclairée doit l'être par réflexion, c'est-à-dire illuminée par une source de lumière constante, à condition que cette source lumineuse ne soit pas visible et nuisible de la voie publique et ne projette directement ou indirectement aucun rayon lumineux hors du terrain sur lequel l'enseigne est située.

Aucune enseigne ne peut être lumineuse ou éclairante, c'est-à-dire illuminée de l'intérieur par une source de lumière.

L'alimentation électrique de la source d'éclairage de l'enseigne doit se faire en souterrain; donc aucun fil aérien n'est autorisé.

RÉPARATION D'UNE ENSEIGNE

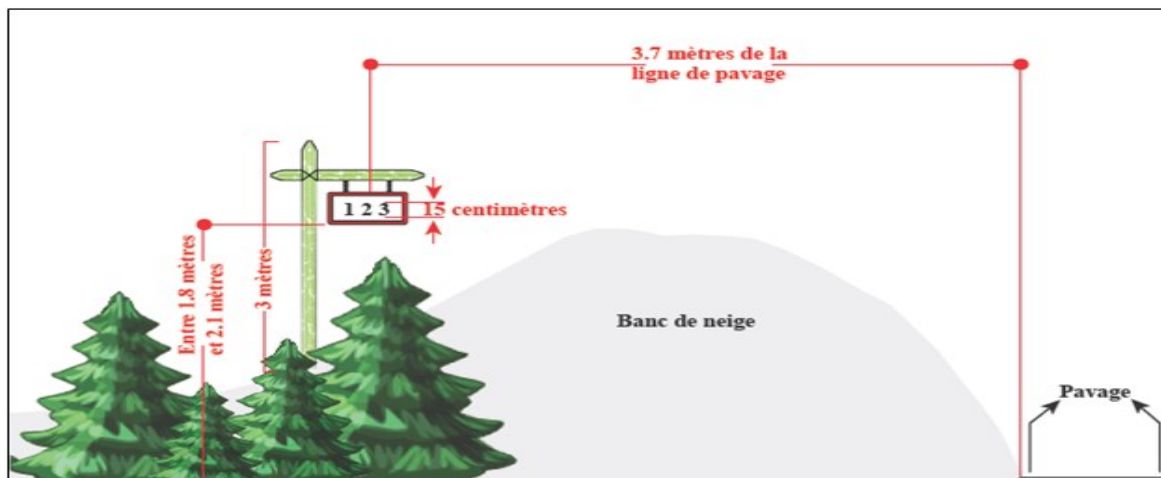
La réparation de tout bris dans les 30 jours est obligatoire.

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES APPLICABLES AUX ENSEIGNES INDIQUANT LES NUMÉROS CIVIQUES -EMPLACEMENT DE LA NUMÉROTATION CIVIQUE

Aussitôt qu'un bâtiment principal est occupé, le propriétaire doit afficher le numéro civique attribué par l'inspecteur en bâtiment aux endroits suivants :

- sur la façade de la résidence qui est visible de la voie de circulation;
- en bordure de l'allée d'accès véhiculaire, près de la voie de circulation et visible de celle-ci en tout temps
- de plus, si plusieurs bâtiments principaux sont desservis par une allée d'accès commune ou une voie de circulation privée, les numéros civiques des résidences desservies par cette allée ou cette voie de circulation doivent être affichés sous forme d'une enseigne répertoire à l'entrée de cette allée d'accès ou cette voie de circulation privée. Elle peut notamment être placée sur un poteau, suspendue à une potence ou apposée sur un portail d'entrée ;
- le bas d'une enseigne indiquant les numéros civiques doit avoir une hauteur se situant entre 1,8 m (5 pieds 11 pouces) et 2,1 m (6 pieds 11 pouces) afin de demeurer visible en période hivernale (voir illustration).

ILLUSTRATION 1: LOCALISATION ET HAUTEUR D'UNE ENSEIGNE



DISPOSITIONS PARTICULIÈRES APPLICABLES AUX CHIFFRES DE LA NUMÉROTATION CIVIQUE

La numérotation civique d'un bâtiment principal doit se conformer aux conditions suivantes :

- le numéro civique doit être en chiffres arabes;
- les chiffres doivent avoir une hauteur de 15 cm (6 po).

Le numéro civique est d'une importance capitale lors d'une situation d'urgence. Ex. : Un membre de votre famille est victime d'un arrêt cardio-respiratoire, si la personne ne reçoit pas une défibrillation dans les huit (8) minutes suivant l'arrêt celle-ci a beaucoup moins de chance de s'en sortir, si elle s'en sort. Donc, toutes les secondes sont importantes, si les services d'urgence doivent chercher le numéro civique parce qu'il est mal situé, trop petit, numéro incomplet ou pas éclairé, pour toutes ces raisons cela peut faire la différence entre un membre de votre famille décédé ou en vie. **RÉFLÉCHISSEZ!!!!!!**

Nous croyons à la sécurité de nos citoyens et citoyennes. Donc, nous recommandons d'avoir un numéro civique installé en façade du bâtiment et également un visible de la voie publique et éclairé si possible.

Nous comptons sur votre collaboration afin de nous aider à vous localiser le plus rapidement possible. « Un simple geste peut vous sauver la vie ».

Michel Ross, inspecteur municipal



L'efficacité a un nom...

LAUZON & LAUZON

AGENCE IMMOBILIÈRE

Tél. **418-648-2359** · lauzonlauzon.ca

Chantal Lauzon B.A.A



LAC ST-JOSEPH



MAGNIFIQUE BORD DE L'EAU, côté soleil, luxueuse résidence de bois et pierres avec terrasse, plafond cathédrales en bois 28 pieds haut

LAC ST-JOSEPH



SITE EXCEPTIONNEL, aire ouverte, foyers, gazebo, garage double, immense terrasse bord de lac de 45 pieds, abri bateau, bel aménagement paysagé, irrigation, sculptures et entrée en pavé uni, plusieurs rénovations **2 350 000 \$**



LAC ST-JOSEPH



BORD DE L'EAU, rénové avec goût sur trois niveaux voir planchers, foyer, escaliers, cuisine et salles de bain, garage double, site calme et enchanteur, près piste cyclable **1 695 000 \$**



Établie depuis plus de 25 ans...

Secteur

RÉSIDENTIEL & COMMERCIAL



Chers concitoyens, chères concitoyennes,

Déjà l'automne! Nous voici en période électorale pour les élections municipales dans toutes les municipalités du Québec.

Vendredi dernier, le 1er octobre 2021, les candidats à la Mairie et au Conseil avaient jusqu'à 16h30 pour déposer leur formulaire de candidature. Les six conseillers ont été élus par acclamation n'ayant pas eu d'opposition. Pour ce qui est de la Mairie, deux candidats ont déposé leur déclaration faisant en sorte que des élections auront lieu le 7 novembre prochain.

Vous recevrez donc dans les prochains jours une lettre vous confirmant si vous êtes inscrit ou non sur la liste électorale ainsi que les instructions pour vous inscrire.

Le Conseil municipal est donc composé des six (6) conseillers suivants, qui ont tous été assermentés vendredi soir dernier:

District no 1:	M. Yvan Duval
District no 2:	M. Michel Cordeau
District no 3:	M. Jean-Sébastien Sheedy
District no 4:	Mme Jocelyne Boivin
District no 5:	M Claude Tessier
District no 6:	M. Steeve Gauthier

Les deux candidats à la mairie sont:

M. Yvan Côté et
M. Jocelyn Boivin.

Un comité de révision sera disponible pour procéder à vos inscriptions ou corrections de la liste électorale. Les sessions auront lieu aux jours et heures suivants:

- Le mardi 19 octobre 2021: 10h00 à 13h00
- Le jeudi 21 octobre 2021: 14h30 à 17h30 et 19h00 à 22h00

Les élections:

- Le dimanche 31 octobre 2021: 9h30 à 20h00
(Vote par anticipation)
- Le dimanche 7 novembre 2021: 9h30 à 20h00
(Jour du scrutin)

« L'inscription sur la liste électorale est obligatoire pour voter. La grande période des déménagements s'est amorcée au Québec et, en cette année électorale, il importe plus que jamais de faire son changement d'adresse sans tarder afin de pouvoir voter lors des élections municipales, cet automne » a affirmé M. Pierre Reid, directeur général des élections.

Voilà les dates importantes et si d'autres précisions ou informations vous sont nécessaires, vous pourrez communiquer avec la soussignée qui sera la présidente d'élection pour cet événement.



Présence aux séances du Conseil municipal

Si vous désirez assister aux séances du Conseil municipal, afin de respecter les consignes sanitaires, vous devrez réserver votre place à l'avance puisque nous ne disposons que de quelques places. Les dates des séances du Conseil sont indiquées à la page 23 du présent journal. Il n'y aura pas de séance du Conseil au mois de novembre conformément à la loi.

Nouveau site web

Notre nouveau site web est maintenant fonctionnel. Il y a une section INFOLETTRE et je vous invite à vous inscrire, si ce n'est déjà fait, afin de pouvoir recevoir tous les messages et communiqués de la Ville.

J'apprécierais que vous preniez le temps de le visiter et de nous faire part de vos commentaires et suggestions.

Nous vous demandons depuis quelques années de nous transmettre vos adresses courriels et ceux qui ont répondu à l'appel ont été les premiers à prendre connaissance de nos démarches.

Alors profitez de ce moment pour vous inscrire à l'INFOLETTRE pour pouvoir suivre l'évolution des dossiers.

Nouveau rôle d'évaluation triennal

Comme vous le savez, un nouveau rôle triennal sera en vigueur à compter du 1er janvier 2022. Toutes les propriétés ont connu une augmentation de valeur qui apparaîtra sur votre prochain compte de taxes.

Je vous souhaite à tous un bel automne électoral tout en vous rappelant que le vote par anticipation se tiendra le dimanche 31 octobre et le jour du scrutin, le dimanche 7 novembre 2021.



Vivian Viviers, Directrice générale



QUESTIONS, SUGGESTIONS OU COMMENTAIRES ?

Vous avez des questions, suggestions ou commentaires concernant les affaires municipales ?

Faites nous les connaître et nous les publierons à l'intérieur de notre journal afin de les partager avec vos concitoyens. En cette année d'élection, vous avez peut-être des recommandations à formuler à votre futur Conseil municipal ?

Vous pouvez transmettre le tout par courriel à info@villelacstjoseph.com ou par la poste et si c'est d'intérêt général, nous les reproduirons dans notre prochaine édition et ce, de façon confidentielle.



Alain Racine, entrepreneur
Tél. : **418.872.5111** • Cell. : 581.307.5771
racine1340@hotmail.com

APCHQ
R.B.Q. : 5697-8836-01

- Finition intérieure et extérieure •
- Construction et rénovation •
- Salle de bain et cuisine •
- Finition de sous-sol •
- Garage et remise •
- Portes et fenêtres •
- Patio •

Notre fierté est dans votre entière satisfaction

États financiers | Fiscalité | Comptabilité

1065, route de l'Église
Québec (Québec) G1V 3W1

418 686-4299 | 1 888 596-4299 | Téléc.: 418 686-4298
bfa@qc.aira.com | beaudetfontaine.com

**bf Beaudet
Fontaine CPA s.a.**

Société de comptables professionnels agréés
et services fiscaux

Michel Fontaine
M. Fisc., CPA auditeur, CGA



Chers concitoyens et concitoyennes,

Il me fait plaisir de vous annoncer que je me présente à nouveau à titre de conseiller municipal dans le district numéro cinq (5) de la Ville de Lac Saint-Joseph.

Je suis sincèrement reconnaissant de la confiance que vous m'avez accordée durant mes deux premiers mandats. Je souhaite avoir l'honneur de poursuivre mon implication engagée pour notre collectivité.

Servir ma communauté, qui m'est si chère, m'anime grandement. Je suis particulièrement fier d'avoir activement participé à protéger la qualité de l'environnement de notre territoire dont notamment le lac et les espaces verts qui l'entourent, de préserver la qualité de vie des résidents, et défendre le maintien du niveau de taxation. Ces actions représentent des priorités fondamentales à mes yeux.

Je suis toujours aussi déterminé à assurer une saine gestion de la municipalité de Lac Saint-Joseph. Je possède également les aptitudes pour affronter constructivement les enjeux auxquels notre milieu de vie pourrait être confronté au cours des prochaines années.

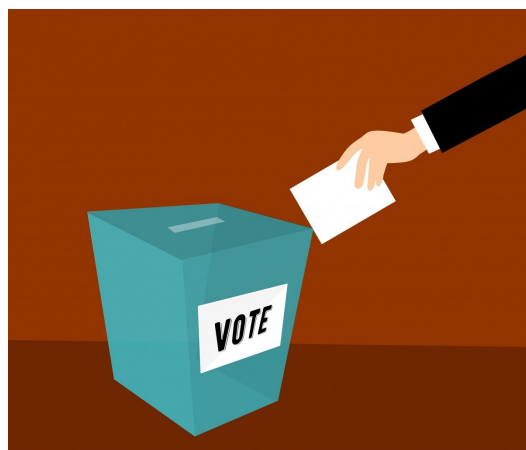
C'est dans un esprit de collaboration et d'ouverture que je compte soutenir avec conviction l'évolution de notre municipalité selon vos besoins et vos attentes. Je compte continuer à assurer un leadership dans la gestion, le développement et la conservation de notre patrimoine collectif et individuel. Enfin, je m'engage à maintenir l'application de notre devise : **Environnement protégerai**

Salutations,

Claude Tessier

Conseiller municipal – District 5, Ville de Lac Saint-Joseph

Candidat 2021 au poste Conseiller municipal – District 5, Ville de Lac Saint-Joseph



MERCI DE VOTRE SOUTIEN



FONDATION
LES JARDINS DU HAUT-ST-LAURENT
ET CÔTÉ-JARDINS

4770 rue St-Félix, St-Augustin-de-Desmaures, Québec, G3A 0K9 CANADA
Tel: 418-780-8179 Courriel: info@fondationjhs-lcj.ca

Simon Lapointe

Homme à tout faire

☎ 581.748.1084

@ partagezvotreliste@gmail.com

Votre coup de main pour vos
travaux d'entretien et de réparation
intérieurs - extérieurs - saisonniers

Estimation
gratuite

Sim's
Petits travaux

Gagnants

Bourses d'études

20 000 \$



C'est le 17 août dernier qu'ont été dévoilés les 20 gagnants d'une bourse d'études de 1000 \$ lors d'une soirée virtuelle animée par Sam Breton

NIVEAU COLLÉGIAL ET PROFESSIONNEL



Alice De Launière



Étienne Voyer



Joanie Germain



Éliane Châteauevert



Laïlas Cauchon



Catherine Marcoux



Jérémy Paquet



Adam Mahmoudi



Mathilde Paradis



Jean-Sébastien Noreau

NIVEAU UNIVERSITAIRE



Jean-Bastien Moisan



Dave Bédard



Rosie Gauthier



Sarah Thiboutot



Blanche Vézina



Alexandrine Morasse



Marilou Poquet



Naomie Voyer

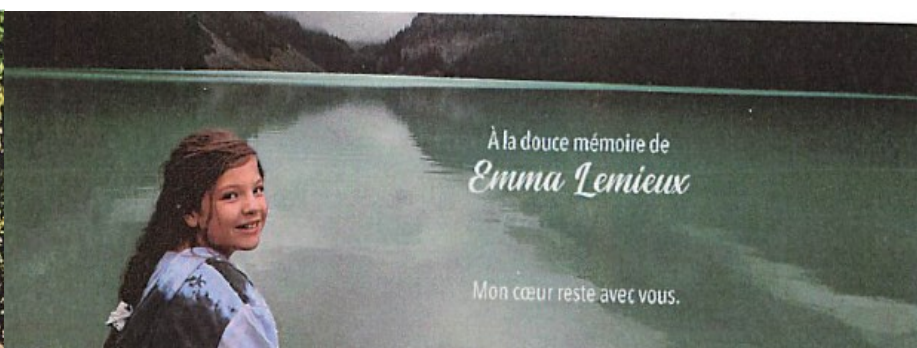
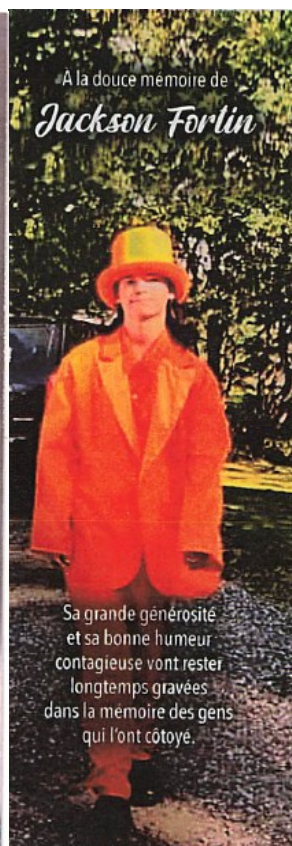


Chloé Bédard



Djana Langlois

Sincères condoléances



« L'ALCOOL AU VOLANT, FAUT QUE ÇA S'ARRÊTE. POINT! »

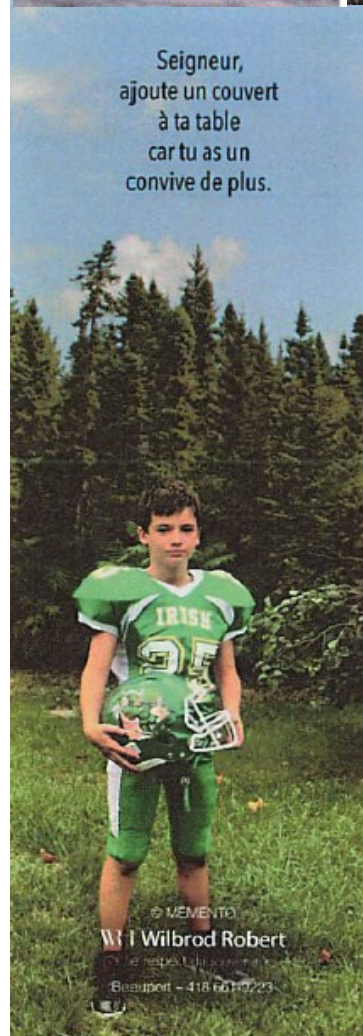
C'est le cri du cœur qu'a lancé Jean-Dominic Lemieux, suite à l'accident dans lequel il a perdu son beau-père, sa femme, sa fille et son beau-fils qu'il considérait comme son fils, le 2 septembre dernier.

Nous avons tous été interpellés par cet accident qui a décimé la famille de nos concitoyens Luc Lemieux et Louise Hould, les parents de Jean-Dominic.

Perdre un enfant est déjà un drame terrible qui nous marque à jamais, imaginez quand on perd toute sa famille. Cet événement tragique, contraire à l'ordre naturel des choses, bouleverse l'existence. Comme le dit M. Lemieux, il faut être fort et extrêmement bien entouré pour traverser cette épreuve difficile. Ayant perdu un fils dans des circonstances semblables, je peux con-

firmer que l'entourage qui nous supporte fait une grande différence dans les mois et parfois les années qui suivent. Mais l'être humain est doté de ce grand pouvoir de s'adapter aux épreuves auxquelles il est confronté. La peine s'atténue mais les souvenirs restent présents.

J'ai rencontré M. Luc Lemieux au bureau il y a quelques jours; celui-ci m'a remis quelques photos de sa petite-fille Emma qui passait la plupart de ses week-ends avec ses grands-parents. M. Lemieux en parle avec tant de tendresse et de chaleur. Emma aimait le lac St-Joseph. Elle venait y faire du ski nautique, de la natation, du patin, elle était toujours souriante et heureuse. Son frère, Jackson, était également un garçon bien dans sa peau, généreux, sportif et toujours de bonne humeur. Il faisait partie de l'équipe de football Fighting Irish du St. Patrick High School. C'était de bons enfants!



Quand un accident comme celui-là arrive, tout se bouscule. On doit prendre des décisions déchirantes et M. Lemieux et le père de Jackson ont dû réagir rapidement pour consentir au don d'organes des enfants, car on doit maintenir les victimes en vie artificiellement et le temps presse pour les équipes spécialisées en don d'organes. « *Ma fille Emma était prête à donner sa vie pour en sauver une autre* » a déclaré Jean-Dominic en parlant du grand cœur de sa fille..

Conduire avec les facultés affaiblies entraîne des conséquences judiciaires, des accusations criminelles, mais ça ne ramène pas les personnes que nous avons perdues et qui nous étaient si chères.

Il n'y a pas que l'alcool au volant mais la vitesse également fait de nombreuses victimes. Vous le savez tous, la vitesse permise autour du lac est de 50 km/heure. La plupart des voitures qui y circulent roulent à plus de 70 km/heure. Il est peut-être temps de prendre conscience des conséquences que ça peut entraîner et de diminuer votre vitesse.

Au nom du Conseil municipal et de toute la population de Ville de Lac-Saint-Joseph, nous partageons votre chagrin en ces moments difficiles et vous offrons nos plus sincères condoléances.

Vivian Viviers, directrice générale.



«Ce soir, j'ai perdu mon épouse et nos deux enfants. Voilà, tout est dit», a écrit sur Facebook Jean-Dominic Lemieux, visiblement bouleversé, avant de publier une peinture de la main de sa fille. «Emma vous dit au revoir!»



Emma vous dit au revoir!

TECHNO ROUTE

INFORM@TIQUE

Réseau
Mise à jour
Consultation



Service à domicile sur tous systèmes informatiques
résidentiel et commercial

Marco Landry
78, rue des Dériveurs
Fossambault-sur-le-Lac
G3N 2A8

Tél.: (418) 875-0205
technoroute@webnet.qc.ca

ARBORICULTURE Nicolas Gosselin



Élagage d'arbres

Abattage

Déchiquetage des branches

Estimation gratuite

www.arboriculturegosselin.com

418 **559-5690**

nicgosselin@hotmail.com

plomberie

Jean-François Drolet

Entrepreneur spécialisé en plomberie
& système de pompage des eaux souterraines



418 929-8894

Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier



Michel D'Amours

Courtier immobilier
Cell. : 418 265-8383



RE/MAX 1er CHOIX (2003)

AGENCE IMMOBILIÈRE
FRANCHISÉ INDÉPENDANT ET AUTONOME
DE RE/MAX QUÉBEC INC.

325, rue Marais, Bureau 250
Québec QC G1M 3R3

Bur.: 418 683-9300 • Fax: 418 687-3629



10 ÉLÉMENTS À SURVEILLER POUR DÉTECTER UN COURRIEL D'HAMEÇONNAGE

Face à la recrudescence des infections par rançongiciel souvent provoquées par des courriels d'hameçonnage, il est essentiel que votre municipalité mette en place des mesures proactives pour se protéger et augmenter sa sécurité informatique.

Posséder des ordinateurs à jour et dotés des plus récents correctifs disponibles contribue grandement à réduire le risque global d'infection d'une municipalité. Par ailleurs, être vigilant dans la détection des courriels d'hameçonnage et informer vos employés d'être proactif constitue également une étape critique de la protection.

Voici donc une courte liste comprenant dix façons de détecter et de gérer une tentative d'hameçonnage par courriel.

1. Ne vous fiez pas au nom affiché indiquant l'expéditeur du courriel.

Le simple fait qu'apparaisse le nom d'une personne que vous connaissez ou en qui vous avez confiance comme destinataire du message électronique ne signifie pas que c'est vraiment le cas. Assurez-vous de bien examiner l'adresse courriel pour confirmer le véritable expéditeur.

2. Regardez, mais ne cliquez sur rien.

Passez la souris sur une partie du courriel sans cliquer sur quoi que ce soit. Si le texte vous semble étranger ou ne correspond pas à ce que dit la description du lien, ne cliquez pas dessus – signalez-le plutôt à votre service de la technologie.

3. Vérifiez les fautes d'orthographe.

Les attaquants sont souvent moins soucieux de l'orthographe ou de l'exactitude grammaticale qu'un expéditeur normal.

4. Scrutez la salutation.

L'adresse est-elle générale ou vague? La salutation est-elle adressée à un « client important » ou à Cher [votre prénom]?

5. Suspectez la demande d'informations personnelles.

Il est peu probable que les entreprises légitimes demandent des informations personnelles par le biais d'un courriel.

6. Portez une attention à l'urgence.

Ces courriels pourraient essayer de créer un sentiment d'urgence. Par exemple, suspectez les courriels dans lesquels :

- votre PDG vous demande un virement bancaire, et ce peu importe le montant;
- un membre de votre famille vous indique qu'il est en difficulté et qu'il a besoin d'argent;
- une personne demande les 100 dollars nécessaires pour réclamer sa récompense d'un million de dollars, qu'il partagera avec vous.

7. Vérifiez la signature électronique.

La plupart des expéditeurs légitimes incluront un bloc de signature complet au bas de leurs courriels.

8. Soyez prudent avec les pièces jointes.

Les attaquants aiment vous piéger avec une pièce jointe alléchante. Elle porte souvent un nom plus long que ceux habituellement utilisés. Elle peut aussi arborer une fausse icône d'un logiciel connu comme Excel ou Word.

9. Ne croyez pas tout ce que vous voyez.

Si quelque chose semble légèrement en dehors de la norme, mieux vaut prévenir que guérir. Ainsi, si vous détectez quelque chose de suspect, il vaut mieux le signaler à votre service de la technologie.

10. En cas de doute, contactez un spécialiste en informatique.

Peu importe l'heure et le problème, la plupart des fournisseurs en technologie préfèrent que vous signaliez quelque chose qui s'avère légitime plutôt que de mettre votre municipalité en danger.

Trousse d'urgence - 72 heures



En cas de sinistre ou d'une situation d'urgence, il est important d'être bien préparé et d'agir rapidement. Dû au nombre d'appels élevé, les services d'urgence deviennent très occupés et doivent intervenir à plusieurs endroits en même temps. C'est pourquoi avoir un bagage prêt à partir en cas d'évacuation rapide et une trousse d'urgence à la maison est essentiel. C'est à vous qu'il revient d'accomplir les premiers gestes pour assurer votre propre sécurité. La trousse d'urgence doit contenir suffisamment d'articles pour permettre à votre famille d'être autonome pendant au moins trois jours.

Il est important de placer votre sac et votre trousse d'urgence à un endroit facilement accessible près de la porte d'entrée. Assurez-vous que tous les membres de la famille connaissent leur localisation. Vérifiez tous les ans le contenu. Remplacez au besoin le matériel défectueux ou périmé.

Voici tous les articles qui doivent être regroupés dans votre **sac d'évacuation** (ex. : en cas d'inondation, de tremblement de terre, d'incendie) :



Eau



Nourriture



Médicaments



Hygiène personnel



Objets personnels



Instrument
multifonction



Argent comptant



Vêtements
de rechange

*** Quelques articles que vous utilisez quotidiennement peuvent être récupérés avant de sortir de votre résidence (ex. : clés, téléphone, porte-monnaie, etc.)*

En ce qui concerne la trousse d'urgence, vous aurez besoin de certains articles essentiels pour vous débrouiller sans source d'énergie ni eau courante pendant les trois premiers jours d'une situation d'urgence, qui demande une période de confinement (ex. : panne électrique de longue durée, grosse tempête de neige, épisodes de verglas), le temps qu'arrivent les secours ou que les services essentiels soient rétablis. Voici les articles qui doivent être présents dans votre **trousse d'urgence** :



Eau



Nourriture



Radio
à manivelle



Lumière



Couverture



Chargeur
et batteries



Trousse de
premiers soins



Articles
de protection

Pensez aussi à inclure des articles pour des besoins particuliers (enfants, animaux, appareils suppléant à un handicap, etc.)

Personnalisez votre trousse en fonction de vos propres besoins.

Préparez-vous dès maintenant

N'attendez pas qu'un sinistre se produise. Commencez votre trousse d'urgence pour vous et vos proches et n'oubliez pas de la garder à jour en tout temps. Bonne préparation!



(Source : Ministère de la Sécurité publique—Gouvernement du Québec et Sécurité Civile—Ville de Québec)



SERVICE DE PROTECTION CONTRE LES INCENDIES DE SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

MESSAGE DE PRÉVENTION

Nous sommes maintenant rendus à la période autorisée pour l'installation d'un abri d'auto temporaire. Très important, n'oubliez pas, il est essentiel que les services d'urgence puissent identifier rapidement votre numéro civique en cas d'urgence. Nous remarquons à chaque année que plusieurs résidences ne respectent cette consigne, le numéro d'immeuble est souvent invisible. C'est pourquoi il est important que le numéro civique de l'adresse du bâtiment soit placé en évidence et suffisamment éclairé de façon qu'il puisse être repéré à partir de la voie publique. S'il n'est pas possible de voir le bâtiment de la voie publique, placez votre identification en bordure de celle-ci ou sur le devant de votre abri d'auto. Merci de votre collaboration.

*En cas d'incendie, sortez de la maison et
composez le 9-1-1.*

911



DEMEUREZ BIEN PRÉPARÉ POUR ASSURER VOTRE SÉCURITÉ!

En cas de sinistre ou d'urgence, il est important d'être prêt et d'agir rapidement en prenant les précautions nécessaires pour protéger sa vie, sa santé et ses biens. C'est à vous qu'il revient d'accomplir les premiers gestes pour assurer votre propre sécurité.

Avez-vous votre trousse d'urgence de base 72 h?

Avez-vous pris le temps de préparer votre plan d'urgence familiale?



Pour plus d'informations, visitez le <http://www.villescj.com/citoyens/services-municipaux/securite/securite-civile>

- + Restez à l'affût grâce aux applications mobiles disponibles telles que VOILÀ! et IdSide-ÉCHO pour être informé en temps réel des événements.
- + Visitez le site Web officiel de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.
- + Surveillez régulièrement la page Facebook du Service de protection contre les incendies pour connaître les dernières mises à jour.





DATE	ACTIVITÉS	LIEUX
11 octobre 2021	Action de Grâce	Bureaux fermés
19 octobre 2021	Comité de révision de La liste électorale	Hôtel de Ville 10h00 à 13h00
21 octobre 2021	Comité de révision de La liste électorale	Hôtel de Ville 14h30 à 17h30
21 octobre 2021	Comité de révision de La liste électorale	Hôtel de Ville 19h00 à 22h00
31 octobre 2021	Vote par anticipation	Auberge Duchesnay 9h30 à 20h00
7 novembre 2021	Journée d'élection	Auberge Duchesnay 9h30 à 20h00
22 novembre 2021	Séance du Conseil Municipal	Salle du Conseil Hôtel de Ville
20 décembre 2021	Séance du Conseil Municipal	Salle du Conseil Hôtel de Ville



Ville de Lac-Saint-Joseph
360, chemin Thomas-Maher
Lac-Saint-Joseph (Québec)
G3N 0A7
Tél: 418-875-3355
Télec.: 418-875-0444
Courriel: info@villelacstjoseph.com
www.villelacstjoseph.com
HORAIRE:
Lundi au jeudi: 8h30 à 16h30
Vendredi: 8h30 à 15h00
(Fermé tous les jours de 12h00 à 13h00)

ORGANISMES HORS TERRITOIRE	
APPELSJ	418 522-0664
Bibliothèque Anne-Hébert	418-875-4758
CBJC	418 875-1120
Cercle des Fermières	418 875-3368
Chevaliers de Colomb	418 875-1119
Clinique médicale Ste-Catherine	418-875-0600
Club l'Age d'Or	418 875-3410
Club de motoneige	418 875-2650
Comité d'aide aux malades et à la mortalité	418 875-3364
Corp. Artistes et artisans	418 875-3701
Popote Multi-services	418 845-3081
Société piste Jacques-Cartier/Portneuf	418 337-7525



Michel Croteau
*Maire de
Lac-Saint-Joseph*

Yvan Duval

District #1
Nos. civiques
2 à 134



Jacques Tessier
District #2
Nos. civiques
134 à 262

Jean-Sébastien Sheedy

District #3
Nos. civiques
264 à 389



Jocelyne Boivin
District #4
Nos. civiques
390 à 522

Claude Tessier

District #5
Nos. civiques
524 à 888



Poste vacant

District #6
Nos. Civiques
890 à 1075



ANDRÉ GARNEAU inc.
Entrepreneur Électricien

Corporation
des maîtres électriciens
du Québec

R.B.Q. 5593 8484

- Résidentiel
- Commercial
- Installation et réparation

Fossambault-sur-le-Lac
et Québec métro

Tél.: 418 875-3245
Cell.: 418 802-7318
andre@andregarneau.com



La nature pour vous

ESTHÉTIQUE ÉLECTROLYSE
MARLYNE DUCHESNE

À la fine pointe de la technologie

Soins personnalisés
Visagiste
Épilation définitive par ordinateur
Produits naturels

Sur rendez-vous
418 875 5514
Certificats cadeaux disponibles
<http://esthetiqueelectrolysemarlyneduchesne.com>

YON
PARIS

PHYTO5™

Alain Coulombe
Huissier de justice
Président
acoulombe@gschuis.com



Étude Coulombe Dubé
HUISSIERS DE JUSTICE
DIVISION DE
Gagnon Sénéchal Coulombe
Depuis 1966

800, boul. des Capucins Québec (Québec) G1J 3R8

☎ 1 800 463-6267 ☎ 418 648-1717
☎ 418 522-9911

www.monhuissieraquebec.com

TREMBLAY BOIS
AVOCATS

Me André Lemay

200-1195, av. Lavigerie
Québec, QC
G1V 4N3

alemay@tremblaybois.ca
☎ 418-658-9966
tremblaybois.ca

Les entreprises
Jean Boilard inc.



Tirage de joints

Jean Boilard
418 955-9549
jeanboilard03@hotmail.com

R.B.Q. : 2952-7751-51

327, Chemin du Croissant, Lac-Saint-Joseph (Québec) G3N 2L5



Groupe Altus

Depuis 1964

Évaluation et fiscalité municipale | Analyse immobilière
Solutions technologiques | Géomatique

1265, boulevard Charest Ouest, bureau 1200, Québec (Qc) G1N 2C9
T 418.628.6019 F 418.628.5200
www.groupealtus.com



CONSTRUCTIONS BEAUBOIS
Licence RBQ : 1695-6450-38

CONSTRUCTION ET RÉNOVATION RÉSIDENTIELLE

**Artisan de votre bonheur
depuis plus de 38 ans!**

✓ Vaste expérience ✓ Travaux garantis ✓ Service incomparable ✓ Professionalisme reconnu ✓ Réalisations de qualité

constructionsbeaubois.com **418 871-8884**

NOBILIS
LAURÉAT 2015